

# Règlement du Prix INITIATIVE START'UP du Rotary Club Montpellier Méditerranée 2024



## L'objectif :

Encourager trois jeunes créateurs d'entreprises innovantes (le lauréat et les deux finalistes) par l'attribution des Prix Initiative Start'Up assurant leur visibilité, assorti d'une aide financière pour leur projet de développement et d'un suivi par des membres du Club.

## Domaine :

Conception de produits ou procédés ou de services innovants.

## Partenaires :

- Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier Méditerranée Métropole pour la diffusion de l'appel à candidature et l'obtention d'avis d'experts
- Les Entreprises PKF Arsillon, PVB-Avocats, WEDA et Espace Entreprises pour leur contribution financière et leur participation à l'analyse des dossiers.

## Cahier des charges de sélection du candidat :

- Être âgé de 40 ans maximum
- Entreprise créée depuis moins de trois ans.
- Avoir un projet innovant, c'est-à-dire à valeur ajoutée distinctive et disposant d'un avantage concurrentiel.
- Le concours est ouvert à toute entreprise accompagnée par le Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier Méditerranée Métropole.



**Rotary**  
Club Montpellier Méditerranée

## Documents à remettre au Comité de sélection des candidats :

- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation explicitant, entre autres, en quoi le projet contribue aux valeurs de l'entreprise dans les domaines environnementaux et sociaux.
- Un Executive Summary de 2 à 4 pages (ou autre document de synthèse) comprenant :
  - La vision stratégique du produit-service et du marché,
  - L'identification des ressources nécessaires (personnel, investissements, ....) et du chiffre d'affaires prévisionnel.
  - Les partenariats, actionnariat ou autres groupements de compétences.

## Critères de sélection et nombre de candidats retenus :

- Trois critères majeurs seront pris en compte :
  - L'innovation technologique du produit-service-procédé.
  - L'impact économique (emplois, ...) du projet,
  - L'équipe, l'expérience et la compétence professionnelle, la complémentarité des profils.
- Une attention particulière sera portée sur l'engagement de l'entreprise dans les domaines environnementaux et sociétaux
- ØTrois candidats seront retenus par le jury sur le dossier écrit.
- ØChacun des candidats sélectionnés fera une présentation orale de son dossier devant le jury.
- ØSuite à cette audition, le jury procédera à la sélection définitive du lauréat.

## Composition du jury :

Tous les membres du Rotary Club Montpellier Méditerranée ainsi que les partenaires, des avis d'experts pouvant être demandés au Business & Innovation Centre (BIC) de Montpellier Méditerranée Métropole



## Calendrier :

- 12 février 2024 : Lancement de l'appel à candidatures,
- 8 mars 2024 : Date-limite de dépôt des dossiers,
- 3 avril 2024 : Publication des résultats de la présélection sur dossiers écrits,
- 17 avril 2024 : Présentation orale des 3 candidats sélectionnés et nomination du lauréat, en présence de l'ensemble des membres du RCMM et des partenaires.
- 15 mai 2024 : Remise des prix au lauréat et aux finalistes lors d'une réunion du ROTARY CLUB.

## Composition des prix :

- Attribution d'une aide financière de 2 000 € pour le lauréat et de 1 000 € pour chacun des deux finalistes, avoir de 500 € pour chaque entreprise pour un hébergement dans les locaux d'Espace Entreprise.
- Suivi pendant un an par un parrain membre du Rotary Club Montpellier Méditerranée des trois finalistes, ouverture sur le Réseau national et international du Rotary (1,2 millions de membres dans le monde), relais presse locale et régionale, nationale rotarienne.

## Obligations du lauréat et des finalistes :

- Être présents à la cérémonie de remise des prix et participer à une éventuelle opération de relation- presse
- Assister à une réunion du Rotary Club Montpellier Méditerranée entre septembre et décembre 2023 pour faire un point sur son projet.
- Pour le lauréat, passer le flambeau au nouveau lauréat de l'édition 2024